



**JOURNEES NATIONALES D'ACTION
CONTRE L'ILLETTRISME
LE SEMAINIER INSERTION
PROFESSIONNELLE**

- ⇒ Le principe : chaque jour des JNAI, sensibilisez et proposez des éléments de langage à vos partenaires et collaborateurs pour que nous partagions la même définition de l'illettrisme et un engagement commun pour faciliter le quotidien professionnel et personnel des personnes confrontées à ces situations.



#JNAI2023

JOUR 1 – L'insertion professionnelle des personnes en situation d'illettrisme, est-ce un sujet ?

L'illettrisme, kesako ?

On parle d'illettrisme pour les 2, 5 millions de personnes qui, après avoir été scolarisées en français, ne maîtrisent pas bien la lecture, l'écriture, le calcul, le numérique. Ces difficultés avec les compétences de base les empêchent d'être autonomes dans les situations courantes de la vie quotidienne. A contrario, l'analphabétisme désigne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées, en France ou dans un autre pays. Une troisième situation existe : le français langue étrangère, qui concerne toute personne qui arrive en France et doit en apprendre la langue.

Le saviez-vous ?

Se repérer dans l'espace pour se rendre à un rendez-vous, se repérer dans le temps pour prioriser ses tâches, suivre une prescription médicale, accéder aux services en ligne, gérer son argent, comprendre les termes d'un contrat, suivre la scolarité de ses enfants, etc., sont autant de difficultés au quotidien qui compliquent l'accès et le retour à l'emploi.

Idée reçue n°1

Même en situation d'illettrisme, une personne sans activité s'inscrita toujours à Pôle emploi, à la Mission locale ou demandera les minimas sociaux.

FAUX ! Parce qu'elles accèdent difficilement à l'information, par manque de maîtrise du numérique, parce qu'elles ne veulent pas toujours dévoiler leurs difficultés, les personnes en situation d'illettrisme font moins valoir leurs droits que le reste de la population.



#JNAI2023

JOUR 2 – Comment repérer une personne en situation d'illettrisme pour l'accompagner vers une formation adaptée ?

eva, kesako ?

eva permet, à travers des activités ludiques, de valoriser les points forts et identifier les points à travailler en matière de compétences de base et de compétences transversales. La restitution détaillée donne au professionnel qui organise le positionnement des pistes pour l'orientation.

Vous pouvez bénéficier d'une [présentation gratuite](#) de cet outil.

Le saviez-vous ?

Avec plus de 8 300 passations enregistrées en 2022, les missions locales sont les premières utilisatrices du service eva. Elles sont suivies par les organismes de formation, les régiments du Service militaire adapté et les organismes de formation par apprentissage.

Idée reçue n°2

Je ne peux pas évaluer puis évoquer le niveau des compétences de base d'une personne en grande difficulté sans la mettre mal à l'aise.

FAUX ! Eva propose une nouvelle approche de l'évaluation et de la restitution des résultats. Les tests sont basés sur une expérience de jeu et la présentation des résultats est positive. Les potentiels et les points forts des bénéficiaires sont mis en évidence pour renforcer leur confiance et permettre aux accompagnants de créer des parcours personnalisés vers l'autonomie.



#JNAI2023



JOUR 3 – La maîtrise du numérique est-elle requise pour réussir l'insertion professionnelle ?

Duplex, kesako ?

Parce que la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ne doit plus être considérée comme un prérequis à l'acquisition des compétences numériques, l'ANLCI propose **Duplex**, une démarche nouvelle pour la maîtrise de toutes les compétences de base. Son but ? Mettre en place des parcours visant le développement des compétences de base, y compris les compétences numériques, ancrés dans des situations réelles et aider les acteurs à faire évoluer leurs formations.

Le saviez-vous ?

Il est souvent plus facile pour une personne de se confier sur ses difficultés avec le numérique qu'avec les autres compétences de base telles que la lecture ou l'écriture. Ainsi, le numérique peut être une porte d'entrée pour engager le dialogue sur les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme. Grâce à ce levier, les prescripteurs et formateurs peuvent proposer des formations qui incluent toutes les compétences de base pour être autonome dans la vie quotidienne : lecture, écriture, calcul, usage du numérique

Idée reçue n°3

Les jeunes sont forcément à l'aise avec les outils numériques.

FAUX ! 36 % des 18-24 ans rencontrent au moins une difficulté en lecture, écriture ou calcul, impactant leurs capacités à utiliser pleinement les outils numériques (*baromètre du numérique 2021 - ARCEP, Crédoc, ANCT*).



#JNAI2023

JOUR 4 – Quelles solutions de formation aux compétences de base pour des adultes ?

La certification CléA, kesako ?

Portée par Certif'Pro, cette certification est inscrite au Répertoire spécifique des certifications et des habilitations. CléA facilite l'accès et le retour à l'emploi des personnes pas ou peu qualifiées. Elle leur permet de valoriser leurs acquis et de consolider leur employabilité grâce au parcours de formation personnalisé. Les 3 premiers domaines de connaissances et compétences professionnelles concernent les compétences de base : la communication en français ; l'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ; l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique.

Le saviez-vous ?

On peut réapprendre à tout âge ! Il existe différents dispositifs permettant la réacquisition des compétences de base, portés par : les régions, les centres ressources illettrisme et des associations spécialisées. Les offres régionales de formation aux compétences de base sont référencées sur les [sites des CARIF-OREF](#), des [centres ressources illettrisme](#) et la plateforme [DORA](#).

Idée reçue n°3

Une personne diplômée ne peut pas être en situation d'illettrisme.

FAUX ! Même détentric de un diplôme, une personne peut être en difficulté avec les compétences de base. Une absence de pratique régulière, des acquis non consolidés peuvent être à l'origine de situations d'illettrisme.



#JNAI2023



JOUR 5 – L'illettrisme au féminin, quelles spécificités ?

« Write her future », kesako ?

Grâce à son soutien, Lancôme permet à l'ANLCI et ses partenaires de concevoir des programmes sur mesure destinés à de jeunes mères en situation d'illettrisme via l'apprentissage du numérique. Un support stimulant pour leur redonner confiance et l'envie d'être maîtresses de leurs destins. Aline LE GULUCHE est la porte-parole du programme de Lancôme en France « Écrire son Avenir » depuis sa création en 2018.

Le saviez-vous ?

Si l'illettrisme touche plus les hommes (60,5 %) que les femmes (39,5 %), celles-ci en souffrent d'autant plus que ce sont souvent elles qui sont en charge des démarches administratives ou de l'accompagnement de la scolarité des enfants. Les CAF, maisons des parents, agences locales d'insertion, les centres sociaux, etc., participent à l'accompagnement global de ces femmes, nécessaire pour leur permettre d'entrer en formation.

Idée reçue n°5

Les enfants des parents en situation d'illettrisme sont condamnés à l'échec scolaire.

FAUX ! Les enfants évoluent dans un environnement composé de proches, d'enseignants, de personnels socio-éducatifs (périscolaire, club sportif ou culturel...), qui jouent tous un rôle pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les apprentissages.



#JNAI2023

JOUR 6 – Je veux m’engager, comment procéder ?

Je sensibilise les conseillers professionnels ou bénévoles de mon organisation grâce au module en ligne « [Illettrisme, tous concernés](#) »

Je programme une session de sensibilisation dans mon organisation en faisant appel aux [centres de ressources illettrisme](#) de ma région ou aux [chargé\(e\)s de mission régionaux de l’ANLCI](#)

Je propose un test permettant de déterminer rapidement les compétences transversales et l’illettrisme de manière ludique grâce à la [plateforme numérique gratuite Eva](#).

Je facilite l’orientation des jeunes mères en difficulté avec les compétences de base vers le programme [FAMILIRE](#), déployé dès septembre 2023 par l’ANLCI et ses partenaires, dans les DROM. Ce programme est soutenu par le Fonds d’expérimentation pour la jeunesse, mis en œuvre par l’Education nationale et de la jeunesse.

J’informe et je communique grâce au [numéro Illettrisme Info service](#) et la [campagne de sensibilisation](#) des JNAI, j’organise un événement labellisé [Agir ensemble contre l’illettrisme](#).



L’ANLCI et ses partenaires mettent à disposition des outils et solutions pour agir et se tiennent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.

[Le réseau ANLCI](#)



#JNAI2023

